L’ensemble des organisations syndicales dénonce la perspective d’opacité totale que le Ministère compte mettre en œuvre dans les futures opérations de gestion de carrière des personnels enseignants, CPE et Psyen de l’Education Nationale.

Refuser de donner à chaque agent une information individuelle qu’il ou elle demanderait est un signe de mépris inacceptable envers les personnels.

En quoi connaître son barème exact et son rang de classement dans un tableau d’avancement constituerait-il une donnée devant rester secrète et incommunicable par l’employeur ? Ces données permettent à tout un chacun de pouvoir se projeter sur sa carrière et son évolution. Refuser en bloc à chaque individu de pouvoir se positionner, c’est assurément alimenter encore la défiance que les personnels peuvent avoir envers leur administration. Dans l’attente d’un retour de CAPA pour ces opérations de gestion de carrière, les OS SE UNSA, Snes - Snuep - Snep Fsu, CGT, FO, Snalc, Sgen Cfdt et Sud demandent fermement à notre employeur de tout mettre en œuvre pour que chaque collègue puisse connaître précisément son barème et son rang dans les tableaux d’avancement de grades.